DEPARTEMENT DU **BAS-RHIN** 

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 6 mai 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL,

Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude

WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Excusé(s):

Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-

PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER

Absent(s):

Monsieur André LOBSTEIN Rapporteur:

N° CP/2013/344 -Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Opérations de proximité - Plan Vélo 2020 - Convention en vue de la réalisation d'un itinéraire cyclable - Financement FEADER

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, dans le cadre de la réalisation de l'itinéraire cyclable "Molsheim-Schirmeck" :

- approuve la convention relative à la mise à disposition des emprises, à la gestion et à l'entretien ultérieur de la liaison cyclable "Gresswiller-Heiligenstein", selon les principes habituels validés au Plan Vélo 2020
- décide de solliciter le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) en vue du cofinancement de l'aménagement cyclable "Saâles-Gresswiller".

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention ainsi que toutes les pièces, conventions et courriers permettant le cofinancement de ces travaux par le FEADER.

> Pour extrait conforme: Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Hal2

Accusé de réception N°: A067-226700011-20130506-77094-DE-1-1\_0

Acte certifié exécutoire au : 17/05/13